

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

**Tous les champs demandés dans cette fiche sont obligatoires pour pouvoir établir le contrat** Document à retourner à : (voir notice)

### L'APPRENANT :

Formation Préparée : Choisissez un élément.

Nom de l'apprenant :

Prénom :

Tél. :

N° NIR <sup>[1]</sup> :

### LE CONTRAT :

Type de contrat retenu :  Contrat d'apprentissage  Contrat de professionnalisation

Date de début <sup>[2]</sup> :

Date de fin <sup>[3]</sup> :

Nbre d'heures/semaine :  35h  39h  Autre, préciser :

Si > 35h = RTT :  Oui  Non

Travail sur machines dangereuses :  Oui  Non

### L'ENTREPRISE :

Raison Sociale de l'Entreprise :

Statut (Sarl, Sa, Eurl...) :

N° de Siret :

Effectif salarié :

Adresse (lieu d'exécution du contrat) :

CP :

VILLE :

Tél. :

Portable :

Email :

@

Cachet de l'Entreprise

Affiliation :  Chambre de commerce  Chambre des métiers

Fonction publique Territoriale  Fonction publique d'Etat /ou/ Hospitalière

Autre, préciser :

Activité de l'Entreprise :

Code APE/NAF <sup>[4]</sup> : \_\_\_\_\_

Nom de la caisse de retraite :

Numéro de la Convention collective (code IDCC) :

OPCO <sup>[5]</sup> :

Nom de la Convention collective :

### LE RESPONSABLE ENTREPRISE :

Nom et Prénom du Dirigeant :

Tél. :

Portable :

Email :

@

### LE MAITRE D'APPRENTISSAGE :

Nom et Prénom du MA <sup>[6]</sup> :

Date de Naissance <sup>[7]</sup> :

Nombre d'années d'expérience professionnelle <sup>[8]</sup> :

Tél. :

Portable :

Email :

@

### PERSONNES A CONTACTER :

**Concernant les bulletins, courriers d'informations, absences... :**

Maître d'apprentissage

Responsable de l'entreprise

**Concernant le contrat :**

Maître d'apprentissage

Responsable de l'entreprise

Autre, préciser :

NOM, Prénom :

Tél. :

Mail :

La Fiche de renseignement doit être retournée à :

Aurélie BRICAUD [a.bricaud@fdme91.fr](mailto:a.bricaud@fdme91.fr) 01.60.79.74.81

Jean-Marc BROCHOIRE [jm.brochoire@fdme91.fr](mailto:jm.brochoire@fdme91.fr) 01.60.79.74.40

[1] : N° NIR (Numéro d'inscription au répertoire) = Numéro de sécurité sociale, ces 13 chiffres figurent sur la carte vitale de l'apprenti

[2] : Maximum 3 mois avant la date de début du cycle de formation

[3] : Maximum 3 mois après la date de fin de la formation

[4] : Code au format 4 chiffres + 1 lettre

[5] : Nom de l'OPCO auquel l'entreprise est rattachée

[6] : MA, abréviation pour Maître d'Apprentissage, désigne le tuteur qui encadre l'apprenti dans l'entreprise

[7] : Mentions obligatoires à reporter dans le contrat d'apprentissage